

→ CERTIFICAT DE SPECIALISATION

Code RNCP : 2303



Durée :

- Formation alternée sur un an :
 - 560h soit 16 semaines en centre de formation
 - 1085h soit 31 semaines en entreprise
 - 5 semaines de congés payés
- De septembre à juin

Lieu :

Yvetot

Modalités pédagogiques :

- Formation en présentiel
- Pratiques sur plateaux techniques
- Utilisation des ressources numériques

Coût de la formation :

Formation gratuite pour l'apprenti.e.
Prise en charge du coût de la formation par les opérateurs de compétences.
+ d'informations sur cfa.naturapole.fr

Contact gestionnaire de contrat :

📞 Tél. 02 35 56 39 25

✉️ cfa.yvetot@educagri.fr

📍 Allée du lycée agricole - BP 164
76195 Yvetot Cedex

🌐 www.cfa.naturapole.fr

Tracteurs et Machines Agricoles : utilisation et maintenance

Ce diplôme est également accessible en formation continue ou en VAE (naturapole.fr)

Objectifs de la formation

Le Certificat de Spécialisation (C.S.) Tracteurs et Machines Agricoles : utilisation et maintenance est une formation qualifiante de niveau 3 qui permet à son titulaire d'être capable de :

- Réaliser les travaux agricoles mécanisés dans le respect de l'environnement et des règles de sécurité ;
- Assurer l'entretien et la maintenance des agroéquipements dans le respect de l'environnement et des règles de sécurité ;
- Participer au suivi et à la gestion de l'atelier de travaux mécanisés.

Pour la poursuite d'études et les débouchés professionnels se référer au site internet.

Conditions d'admission

Pour être admis.e en formation le/la candidat.e doit :

- Etre âgé.e de 16 à 29 ans,
- Etre titulaire au minimum d'un diplôme de niveau 3 (BEP, CAP),
- L'entrée en formation ne peut être effective qu'après la signature d'un contrat d'apprentissage.

Le recrutement se fait sur entretien avec l'équipe des formateurs/trices en charge des enseignements.

L'entretien a pour but d'évaluer les motivations des candidat.es.



Contenu de la formation

La formation comporte 3 UC :

UC 1	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser les travaux agricoles
UC 2	<ul style="list-style-type: none"> Entretien et maintenance
UC 3	<ul style="list-style-type: none"> Suivi et gestion de l'atelier

Evaluation - Validation

Chaque Unité Capitalisable fait l'objet d'un contrôle en cours de formation.

Le diplôme du Certificat de Spécialisation est délivré aux candidat.es ayant obtenu chacune des 3 Unités Capitalisables.

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences du diplôme.

Suite au positionnement et pour les personnes en situation de handicap, des aménagements de parcours et d'évaluation peuvent être proposés.

Chiffres clés

- Taux moyen de réussite à l'examen (2018-2022) : 95.6%
- Taux d'emploi (à 12 mois, sortants 2020) : 100%
- Taux moyen de satisfaction (2018-2022): 93.44%

Rémunération

15 à 18 ans	18 à 21 ans	21 à 25 ans	26 ans et +
27 % du SMIC	43 % du SMIC	53 % du SMIC	100 % du SMIC

Le salaire peut être supérieur en vertu d'un accord conventionnel ou contractuel et/ou majoré de 15 points suivant le diplôme antérieur.

Contact gestionnaire de contrat :

 Tél. 02 35 56 39 25
 cfa.yvetot@educagri.fr

 Allée du lycée agricole - BP 164
 76195 Yvetot Cedex
 www.cfa.naturapole.fr

**L'AVENTURE
DU VIVANT**

cfa.naturapole.fr